

INFORMATIONS AUX VICTIMES D'UN ACCIDENT (RUCV)

Le contrat d'assurance Ethias souscrit par la RUCV prévoit le remboursement du coût des soins par référence au tarif de l'I.N.A.M.I. pour la part **excédant** les prestations de la mutualité.

Nous vous prions néanmoins de noter que cette garantie est accordée pendant 3 ans s'il y a lieu.

Il appartient donc au blessé de payer personnellement les factures et les notes d'honoraires qui lui sont adressées.

Afin de permettre à ETHIAS de calculer le montant de son intervention contractuelle, il convient de lui adresser les notes justificatives. Veuillez prendre connaissance de la procédure ci-dessous.

Enfin, s'il survient un élément nouveau ou si des séquelles sont conservées, nous vous invitons à nous en informer par l'envoi d'un rapport médical complémentaire. Ce document confidentiel doit nous être adressé via le gestionnaire « accidents » de la RUCV secretariat.mf@rucv.be

PROCEDURE DE REMBOURSEMENT EN CAS D'ACCIDENT (RUCV)

Si vous avez été victime d'un accident sportif dans le cadre d'activités sous l'égide de la RUCV, voici la procédure qu'ETHIAS demande à respecter pour toute demande de remboursement.

Afin de permettre une gestion rapide et efficace, il convient, le cas échéant, d'adresser au secrétaire de votre section ou à la personne désignée au sein de cette section, les documents suivants :

- en cas d'hospitalisation : l'original de la facture complète et détaillée
- pour l'éventuel transport en ambulance : la photocopie de la facture avec la quittance de la mutuelle ou la facture originale avec une attestation de non intervention de votre mutuelle
- pour les honoraires médicaux : les décomptes de la mutuelle accompagnés éventuellement de la preuve du montant des honoraires réellement payé
- pour les frais pharmaceutiques : les attestations de prestations pharmaceutiques remboursables dans le cadre d'une assurance complémentaire et délivrées par votre pharmacien à votre demande (Mod.704F ou Mod.BVAC F)
- pour tous les autres frais : les factures originales.